

Vieille ville de Lamu (Kenya)

No 1055

Identification

<i>Bien proposé</i>	La vieille ville de Lamu
<i>Lieu</i>	Province de la Côte, district de Lamu
<i>État partie</i>	Kenya
<i>Date</i>	3 juillet 2000

Justification émanant de l'État partie

Lamu est l'un des peuplements vivants les plus anciens et les mieux préservés parmi les villes swahilies s'étendant le long de la côte est-africaine. Ses bâtiments et leur architecture sont les mieux conservés ; ils sont porteurs d'une longue histoire, qui illustre le développement de la technologie swahilie. La vieille ville est ainsi un patrimoine historique vivant, unique et rare, habité en permanence depuis plus de 700 ans. Elle fut jadis le plus important pôle commercial d'Afrique orientale, avant que d'autres villes comme Zanzibar et Mombasa ne la supplantent dans ce rôle.

Depuis le XIXe siècle, Lamu est considérée comme un important centre religieux en Afrique orientale et centrale, du fait des activités *tarika* introduites par Habib Swaleh, descendant Sharif du prophète Mahomet (P.B.A.H). Lamu compte nombre de descendants du Prophète. Leur présence a maintenu en vie la tradition, qui se poursuit à ce jour à Lamu sous la forme de festivals annuels, les *Maulidi*, où accourt une communauté musulmane venue des quatre coins de l'Afrique orientale et centrale, de l'Afrique du Nord ainsi que de la région du Golfe. Lamu est un haut lieu d'enseignement des cultures islamique et swahilie en Afrique de l'est et comporte un centre d'études islamiques important. Les chercheurs et les érudits de la religion islamique et du swahili y viennent pour étudier ce patrimoine culturel quasiment inchangé. De par son isolement, la ville insulaire a très peu cédé aux caprices de la technologie moderne.

Lamu témoigne de l'échange de valeurs humaines sur un long laps de temps, et des développements de l'architecture, avec sa fusion unique des styles arabe, indien, européen et swahili. La ville a été habitée sans interruption depuis sa fondation. Elle constitue un réservoir de la culture swahilie, et joue un rôle tout aussi prépondérant en tant que centre religieux islamique qu'en tant que pôle d'éducation swahili pour l'ensemble de l'Afrique de l'est.

critères ii et vi

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*.

Histoire et description

Histoire

Première phase : La ville de Lamu représente la culture swahilie, fruit des interactions entre les Bantous, les Arabes, les Perses, les Indiens et les Européens (en arabe, « sawahili » signifie « de la côte »). Fondamentalement, la langue swahilie est un mélange de bantou et d'arabe. Culturellement, la région va de l'île de Lamu, au nord, à la Tanzanie et au Mozambique, au sud, longeant la côte est-africaine.

Les origines de la ville de Lamu remontent au XIIIe siècle, mais le site a été probablement déjà habité auparavant. Les fouilles archéologiques ont démontré qu'il existait deux anciens peuplements swahilis entourés de remparts, l'un au sud et l'autre au nord de la ville actuelle, qui se sont développés au début du XIIIe siècle, parmi d'autres villes État indépendantes sur la côte d'Afrique orientale. Elle a été enregistrée comme grande ville auprès du bureau du *Qadi* (juge musulman) au milieu du XVe siècle. Elle s'est développée tout d'abord sous la forme de petits groupes de bâtiments en pierre, parmi lesquels la chambre du Conseil, dans le nord de la ville actuelle (*Pangahari, Yumbe*), où se trouve toujours la mosquée du Vendredi. Le marché originel (*Uuku Mkuu*, le Grand Marché) s'étend à l'ouest de ce quartier. Plus tard, la ville s'agrandit vers le sud (*Mtamwini*), avec un quartier au nord du fort, prenant ainsi sa taille définitive au XVIIIe siècle. Lamu tomba ensuite aux mains des sultans d'Oman, et accueillit d'importants flux migratoires composés de marchands indiens venus du Gujarat au XIXe siècle : ce fut l'époque de la construction du nouveau fort, du développement de la rue des bazars, *Usita wa Mui*, et du quartier bordant la ligne côtière.

L'expansion de Lamu est tout d'abord le fait de la population locale Bantoue et de marins marchands venus de la péninsule arabique, du Golfe persique et d'Extrême-Orient. Les marchands de la ville prospèrent dans un rôle d'intermédiaires entre le continent et l'océan Indien, exportant de l'ivoire et du bois en échange de produits finis comme des vêtements, de la porcelaine et des épices. En 1506, les Portugais envahissent Lamu ; ils s'arrogent le monopole du transport maritime et éliminent le commerce côtier ; la ville jadis prospère perd son statut de cité État, et sombre progressivement dans le déclin. En 1585 et 1588, Lamu et d'autres villes côtières subissent des raids turcs ; les mouvements de rébellion sont écrasés par les Portugais. En 1652, le sultanat d'Oman est appelé à la rescousse pour aider les villes États à renverser le régime portugais ; en 1698, c'est chose faite.

Période omanaise : Sous la protection omanaise, le commerce côtier reprend lentement, amenant à Lamu un regain d'expansion, et la construction – par des artisans compétents et des esclaves – de maisons et de mosquées en roche corallienne et bois de palétuvier. Les maisons des marchands sont décorées de porcelaine chinoise ; dans les

plantations travaillent des esclaves, en échange d'une part des récoltes. En 1744, le clan Mazrui prend la tête de Mombasa, formant une alliance avec la ville de Pate dans le nord, et forçant Lamu à renforcer ses défenses. Après une bataille victorieuse en 1813, Lamu invite Seyyid Said Ibn Sultan-al-Busaidi, sultan d'Oman, à installer une garnison pour protéger la ville, ce qui entraîne la construction du fort, achevé en 1821. En 1840, Seyyid Said transfère sa capitale d'Oman à Zanzibar, favorisant ainsi la prospérité de Lamu. Dans les années 1880, le sultan de Zanzibar se voit concéder les îles de Zanzibar, Maria, Pemba et Lamu, et une bande de terre continentale jusqu'à Kipini, au nord. Les terres intérieures sont déclarées ouvertes à l'exploitation européenne.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la population comporte un grand nombre d'esclaves, main d'œuvre peu onéreuse qui vit à la fois dans l'arrière-pays et dans des maisons. Les hommes libres se décomposent en trois groupes sociaux : les marchands, souvent propriétaires terriens, qui vivent dans des maisons de pierre, les Sharifs qui affirment être des descendants du prophète Mahomet puis, enfin, les pêcheurs et artisans. Au XIXe siècle, Lamu devient un important pôle religieux, du fait des activités *tarika* (la voie du Prophète) introduites par Habib Swaleh, un Sharif, descendant en droite ligne du prophète Mahomet. Le festival annuel religieux de *Maulidi* continue à ce jour, attirant de nombreux croyants. Lamu est devenu également un haut lieu du savoir islamique et swahili en Afrique de l'est, du fait du caractère relativement inchangé et conservateur de sa société musulmane.

Période britannique : En 1890, toute la bande côtière au nord de Zanzibar est cédée à la Compagnie Britannique Impériale de l'Afrique de l'Est (*Imperial British East African Company*). Le protectorat d'Afrique orientale est établi en 1895 et organisé en provinces et districts sous la nouvelle administration britannique en 1898. Lamu devient siège du district de Lamu, administré par un officier britannique résident et par un officier musulman (*Liwali*, vice-roi). Sous la domination britannique, de nombreuses maisons sont bâties sur le front de mer mais, après la construction du chemin de fer de Mombasa jusqu'en Ouganda en 1901, et le transfert du gouvernement du protectorat de Mombasa à Nairobi, l'économie de la ville décline graduellement. Cet étiolement est dû en partie à l'abolition de l'esclavage à la fin du XIXe siècle et à la perte de cette main d'œuvre bon marché. Ceci a permis à Lamu de préserver dans une certaine mesure son caractère traditionnel.

Kenya : En 1963, Lamu intègre l'État indépendant du Kenya. Conscient de la valeur culturelle de la ville, le gouvernement autorise en 1974 la première étude de conservation, parrainée par l'UNESCO, et la vieille ville est déclarée monument national en 1983.

Description

La ville de Lamu se dresse sur l'île du même nom, sur la côte Est de l'Afrique, à 250 km au nord de Mombasa. En 1986, on y recensait environ 12 000 habitants. La ville se compose de deux quartiers bien distincts : d'un côté, des constructions en pierre, de l'autre, des maisons en terre. Le vieux centre ville consiste en grandes maisons construites en roche corallienne et bois de palétuvier. La zone environnante, relativement plus large, est faite de maisons en terre, en

clayonnage et en makuti. L'ensemble de la zone construite couvre environ 37 hectares, la ville de pierre en représentant approximativement 15,6 (750 m sur 280 m), articulés en trois zones distinctes : la partie la plus ancienne se trouve au nord, avec les quartiers de *Pangahari* et *Yumbe*, où s'élèvent la Chambre du Conseil et la mosquée du Vendredi, pour s'étendre ensuite vers l'ouest et le sud au XVIIIe siècle (c'est le quartier *Mkomani*) ; la rue des bazars court du nord au sud derrière le front de mer ; le fort et les maisons ont été construits sur ce dernier au XIXe siècle.

Les quelques 400 maisons du quartier Mkomani datent principalement du XVIIIe siècle, et forment le secteur le plus grand et le plus intéressant, tant du point de vue historique qu'architectural, de la vieille ville. Il est caractérisé par des rues étroites et des bâtiments à deux ou trois étages, avec de petits jardins. Les maisons swahilies sont caractérisées, à l'extérieur, par la simplicité et l'uniformité, mais elles sont dotées de portes en bois sculptées avec soin et particulièrement caractéristiques de Lamu. Les murs massifs font 40 à 60 cm d'épaisseur, et sont enduits de mortier de chaux. Les maisons s'ouvrent sur un porche (*Daka*) et un vestibule intérieur (*Tekani*) avec des sièges. À l'intérieur de la maison, les espaces s'articulent autour de petites cours (*Kiwanda*) et de galeries ouvertes (*Misana*) ; ils sont décorés de plafonds peints, de grandes niches (*Madaka*), de petites niches (*Zidaka*) et de pièces de porcelaine chinoise.

La ville de Lamu se divise en petits quartiers, *Mitaa*, 36 au total, qui structurent la vie sociale. Le fort de Lamu a été bâti entre 1813 et 1821 au sud de la vieille ville de pierre, encourageant de nouveaux développements, et ce particulièrement sur le front de mer. C'est un édifice imposant, haut de plusieurs étages, avec une cour centrale ; devenu une icône de la communauté de Lamu, il est utilisé aujourd'hui pour des mariages, des réunions et des productions théâtrales. Il abrite également le bureau de conservation de Lamu qui gère la conservation et le développement de la ville. Les bâtiments du front de mer, avec leurs arcades et leurs vérandas, donnent une impression homogène de la ville lorsque l'on y approche par la mer. L'un des plus grands édifices du front de mer (datant de 1892), racheté pour devenir le musée de Lamu, se targue des plus belles caractéristiques de construction des vérandas du XIXe siècle.

La section composée de maisons en terre couvre quelques 21 hectares, et se répartit entre *Langoni* (la partie la plus ancienne, au sud du fort), *Tundami* (nord de la vieille ville) et *Gademi* (la partie la plus récente à l'ouest de la vieille ville). Il s'agit de zones quasiment exclusivement résidentielles, qui ont pourtant connu quelques développements commerciaux récemment. Après un premier développement spontané, de nombreuses maisons ont été transformées en édifices permanents, avec des murs de béton et des toits en tôle ondulée, notamment après des incendies survenus en 1962 et en 1981.

Gestion et protection

Statut juridique

Une étude parrainée par l'UNESCO en 1974 a servi de base au développement d'un plan directeur de conservation, et la ville historique est légalement protégée (*The Antiquities and Monuments Act*) depuis 1983. La zone classée (environ 3 km sur 4) inclut l'intégralité de la ville historique et de son voisinage, et s'étend à l'est jusqu'à l'île de Manda, où les forêts de palétuvier et la ligne d'horizon sont protégées. De ce fait, l'ensemble des bâtiments, des rues, des façades, des espaces en plein air, du mobilier urbain et de l'environnement se trouvant dans la zone de conservation sont protégés en tant qu'éléments du patrimoine historique et architectural.

Les procédures de protection stipulées dans la loi kenyane *Antiquities and Monuments Act* pour la vieille ville de Lamu sont mises en œuvre conformément aux statuts de « Conservation de la vieille ville de Lamu » du conseil du comté de Lamu. Les développements, améliorations ou altérations de bâtiments ou de parcelles dans la vieille ville, ainsi que dans la zone de protection extérieure, doivent recevoir l'agrément préalable de la commission locale d'urbanisme.

Les dunes de sable s'étendant sur le front de mer au sud de la ville constituent la principale zone d'approvisionnement en eau douce, et sont classées séparément afin de garantir leur protection contre tout développement. En outre, une protection spéciale des mangroves de l'île de Manda est assurée.

Gestion

Le musée de Lamu a été fondé en 1968, et marque l'apparition d'un intérêt actif pour la conservation de la culture swahilie. Plusieurs études et plans de conservation ont été élaborés et publiés depuis, le premier en 1976 (Usam Gaidan), puis en 1981 (W.H. Mangelus) et en 1984-1985 (F. Siravo). Le dernier plan a été adopté et la vieille ville de Lamu classée monument historique en 1986. Le bureau d'urbanisme et de conservation de la ville de Lamu a été créé en 1987.

Le contrôle et l'application de la gestion incombent à plusieurs autorités, chacune dans son domaine de compétence : le ministère des Affaires familiales, du Patrimoine national et des Sports, la direction des musées nationaux, le directeur général des Musées nationaux du Kenya (à Nairobi), l'unité régionale d'Archéologie côtière et l'unité de Conservation et d'Urbanisme pour la Région côtière (à Mombasa), les musées de Lamu, le bureau de conservation de la ville de Lamu et le Conseil du comté de Lamu (à Lamu).

Le commissaire de district, en tant que président du Comité de développement du district, coordonne toutes les activités de développement de Lamu entre les différentes parties. Le conservateur en chef des musées de Lamu est chargé de la gestion quotidienne de la conservation, tandis que le Conseil du comté de Lamu gère les services dont ont besoin les résidents. Au sommet, la commission locale d'urbanisme rassemble toutes les parties en jeu avec les représentants de la communauté et autorise les développements.

Il existe actuellement des plans d'amélioration du système de drainage de Lamu, dans le cadre d'un Projet de développement de petite ville. Les ressources nationales sont complétées par des fonds internationaux et étrangers, apportés par exemple par l'UNESCO et plusieurs agences de développement. L'Union Européenne, en partenariat avec les Musées nationaux du Kenya, parraine un programme de rénovation des maisons swahilies. L'expertise a été fournie avec l'aide de sponsors, et des programmes sur site ont été organisés pour former des techniciens locaux aux compétences traditionnelles des artisans swahilis.

Le nombre de visiteurs à Lamu tourne autour de 15 000 à 20 000 personnes par an, dont un tiers originaires du Kenya. L'aéroport, installé sur l'île de Manda, accueille des vols directs en provenance de Nairobi, de Mombasa et de Malindi. Le musée de Lamu remplit également le rôle d'office du tourisme, prodiguant des informations et organisant des visites guidées. L'île de Lamu compte deux grands hôtels, en sus de lieux d'hébergement chez l'habitant et d'hôtels plus petits dans la région, pour un total approximatif de 500 lits.

Conservation et authenticité

Historique de la conservation

La vieille ville de Lamu a survécu jusqu'à ce jour grâce à un heureux concours de circonstances : d'une part, grâce à l'éloignement de la région et l'absence de routes et de véhicules et, d'autre part, à cause du déclin économique au XXe siècle. Les structures en pierre ont résisté aux intempéries et sont aujourd'hui en relativement bon état. Parallèlement, des efforts visent actuellement à améliorer le ramassage des ordures et l'évacuation des eaux usées.

Depuis peu, l'essor démographique et la hausse du nombre de visiteurs exercent des pressions, incitant au changement, et ont entraîné des problèmes, en dépit des mécanismes de contrôle en place. L'ouverture progressive d'une société qui privilégiait jadis l'intimité, et qui adopte un mode de vie de plus en plus ouvert, atteste particulièrement des changements, et ne va pas sans conflits sociaux. La demande en hébergement s'accroît elle aussi, d'où la transformation de maisons particulières en maisons d'hôtes.

Authenticité et intégrité

La vieille ville de Lamu est un exemple rare de peuplement ayant maintenu jusqu'à ce jour son intégrité sociale et culturelle. Il en va de même pour le tissu historique, qui a bien préservé son authenticité, tant en termes de matériaux que de conception. Grâce aux efforts d'enseignement des techniques swahilies traditionnelles, les bases sont en place pour continuer la réparation et la maintenance dans la compréhension de la valeur culturelle de ce lieu. La ville a également conservé intacte sa relation avec le paysage alentour, et des efforts ont été consentis afin d'étendre la protection de l'environnement à l'île de Manda et aux dunes de sable au sud.

Évaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Lamu en janvier 2001.

Caractéristiques

La vieille ville de Lamu est le plus ancien et le mieux préservé des peuplements swahilis en Afrique orientale ; elle a conservé son intégrité sociale et culturelle, ainsi que son tissu urbain authentique, jusqu'à aujourd'hui. Jadis l'un des plus importants pôles commerciaux d'Afrique de l'est, Lamu a exercé une influence importante, tant en termes culturels que techniques. Société conservatrice et fermée, Lamu a conservé une importante fonction religieuse, avec des célébrations annuelles. Elle est aussi un lieu d'enseignement des cultures islamique et swahilie.

Analyse comparative

La côte d'Afrique de l'est a connu des développements commerciaux depuis l'époque romaine, avec des marchands arabes et indiens, et notamment des marchands perses venus de Shiraz qui, au VIIe siècle, y ont introduit l'Islam. Sur la région côtière est née une culture swahilie particulière, mélange d'influences africaines, arabes, perses, indiennes et plus tard européennes (portugaises), s'exprimant dans l'architecture et le peuplement comme dans la langue. Les plus anciens vestiges de peuplements swahilis remontent au VIIIe ou IXe siècle, tels ceux de la vieille ville de Manda, près de Lamu, et les ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara [inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1981 sur la base du critère iii] en Tanzanie. Du XIIIe au XVe siècle, la côte était jalonnée par plus de cent villes États, mais la plupart de celles-ci sont tombées en ruines, ou se sont métamorphosées en villes modernes. Au Kenya subsistent Mombasa, Malindi, Witu, Faza et Lamu ; de toutes, Lamu est l'exemple le mieux préservé. Parmi les autres villes swahilies figurent Mogadiscio, en Somalie, et Zanzibar [Liste du patrimoine mondial 2000, critères ii, iii, et vi] en Tanzanie. Zanzibar est déjà inscrite sur la Liste du patrimoine mondial, tandis que Mogadiscio et Mombasa ont subi des changements au cours de la période moderne. La plupart des autres villes sont plus récentes ou ne sont plus qu'un champ de ruines.

Lamu présente par rapport à Zanzibar quelques similitudes, dues à des influences analogues, mais aussi nombre de différences, particulièrement dans les techniques de construction, la typologie des bâtiments, le mode de développement de la ville et l'évolution de la qualité spatiale des bâtiments. La communauté de Lamu est aussi plus conservatrice que celle de Zanzibar, en partie pour des raisons culturelles et religieuses, en partie du fait de la plus petite taille de la ville, de son éloignement des grandes métropoles, et de l'absence de toute circulation motorisée. Par conséquent, la ville a aussi mieux préservé son caractère swahili, et complète idéalement les sites déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

La mission d'expertise de l'ICOMOS a confirmé la valeur de Lamu, son authenticité et son intégrité. Elle a attiré l'attention sur les risques potentiels dans la zone, comme les incendies, la construction d'hôtels aux abords mêmes de la zone historique, et la nécessité de renforcer la collaboration entre les différentes autorités. Le rôle de la zone tampon, la nécessité de mettre à jour régulièrement des plans d'action liés à la gestion du développement et la possibilité d'échanger des expériences de gestion avec la ville de pierre de Zanzibar doivent faire l'objet d'une attention particulière

Tout en reconnaissant les efforts importants déjà entrepris par les autorités, l'ICOMOS souhaite souligner l'importance de la qualité sociale et culturelle de Lamu, et le besoin de rechercher un développement culturellement durable. Ces efforts devraient inclure une éducation continue, au même titre que des programmes de formation.

Sur la base des recommandations de la mission d'expertise à Lamu, l'ICOMOS recommande que la zone tampon soit étendue à 2 km de la ligne côtière, pour garantir le contrôle des nouvelles constructions, qu'un plan de gestion plus détaillé soit rédigé, avec une assignation claire des tâches aux diverses autorités, et qu'il soit envisagé d'établir une autorité interdépartementale de la ville de Lamu.

Breve description

La vieille ville de Lamu est le plus ancien et le mieux préservé des peuplements swahilis en Afrique de l'est, et conserve ses fonctions traditionnelles. Faite de roche corallienne et de bois de palétuvier, la ville se caractérise par la simplicité de ses formes structurelles, enrichies d'éléments comme des cours intérieures, des vérandas et des portes de bois sculptées avec soin. Du fait du caractère conservateur de sa communauté musulmane, Lamu accueille depuis le XIXe siècle des célébrations religieuses importantes, et est aussi devenue un lieu important pour l'étude des cultures islamique et swahilie.

Déclaration de valeur

La vieille ville de Lamu est le plus ancien et le mieux préservé des peuplements swahilis en Afrique orientale ; elle a conservé son intégrité sociale et culturelle, ainsi que son tissu urbain authentique, jusqu'à aujourd'hui. Le caractère unique de cette ville, construite en utilisant des techniques swahilies traditionnelles, se reflète dans ses formes architecturales et dans son articulation spatiale. Jadis l'un des plus importants pôles commerciaux d'Afrique de l'est, Lamu a exercé une influence importante, tant en termes culturels que techniques. Lamu a conservé une importante fonction religieuse et est un haut lieu d'enseignement des cultures islamique et swahilie.

Recommandation de l'ICOMOS

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iv et vi* :

Critère ii L'architecture et la structure urbaine de Lamu démontrent de manière vivante les influences culturelles venues d'Europe, d'Arabie et d'Inde qui s'y sont mêlées pendant plusieurs siècles, utilisant les techniques swahilies traditionnelles pour donner naissance à une culture bien distincte.

Critère iv L'expansion et le déclin des ports maritimes sur la côte d'Afrique de l'est et les interactions entre les Bantous, les Arabes, les Perses, les Indiens et les Européens représentent une phase culturelle et économique importante de l'histoire de la région, qui trouve son expression la plus remarquable dans la vieille ville de Lamu.

Critère vi Son rôle de pôle commercial et l'attrait qu'elle présentait pour les érudits et les professeurs conféra à Lamu une importante fonction religieuse dans la région. Elle demeure un important centre d'éducation de la culture islamique et swahilie.

Recommandation du Bureau

Que la Vieille ville de Lamu soit inscrite sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères ii, iv et vi.

ICOMOS, septembre 2001